Formation spécialisée en santé sécurité et conditions de travail de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes réunie en visio le 6 novembre 2026

Déclaration liminaire de vos représentants CGT

Cette formation spécialisée est, sauf imprévu toujours possible, la dernière avant les élections professionnelles. Pour la CGT, c'est l'occasion de dresser le bilan de l'évolution de la santé, de la sécurité et des conditions de travail ces dernières années en DREAL. Force est de constater que la situation est loin d'être satisfaisante, elle a même plutôt tendance à se dégrader.

Si certaines conditions matérielles tendent à s'améliorer en particulier sur les métiers les plus à risques avec, par exemple une sécurisation progressive des stations hydrométriques sur les cours d'eau qui réduit les risques de chute et d'accidents des techniciens sur le terrain, d'autres aspects sont négligés. Certes, les moyens sont limités, mais par exemple dans les bureaux ne pas fournir de souris ergonomique aux agents qui en demande (premier prix sur l'UGAP :moins de 10 €) alors qu'ils n'ont pas encore de pathologie est une approche qui favorise la dégradation de la santé. En santé et sécurité, la prévention est toujours plus économique que de devoir gérer à long terme les maladies causées par des équipements inadaptés ou dangereux.

Mais c'est sur le plan de l'organisation de travail et du mal-être des agents que la dégradation est la plus marquée avec des situations mauvaises dans de nombreux services. Au cours des dernières années, nous avons vu trop, beaucoup trop, d'agents en souffrance. Cette situation est liée à des organisations de travail défaillantes et trop souvent à une dilution des responsabilités, un empilement hiérarchique provoquant un fonctionnement délétère. Une autre des causes est une charge de travail qui n'est pas gérée par la hiérarchie. À cette situation qui installe une souffrance de fond s'ajoute trop souvent des réorganisations, soit ouvertement affichées, soit insidieuses, qui rajoutent du stress, de la souffrance et de la désorganisation.

Pour la CGT, cette situation nous inquiète d'autant plus que nous voyons le nombre de décès de collègues augmenter, que ce soit de suite de maladie, ou brutalement de manière inexpliquée, ou encore de suicide. Bien sûr le lien causal entre chacun de ces décès et le travail peut être débattu et le travail n'est évidemment pas l'unique cause de tout. Toutefois des études épidémiologiques sérieuses rappellent le lien entre des stress intenses et de longue durée avec l'apparition de maladies tant physiques que mentales graves. Et d'ailleurs si la FSSSCT est réunie aujourd'hui, c'est pour évoquer le suicide de notre collègue Damien du pôle CITES à Clermont-Ferrand à la fin août. Le deuxième suicide d'un collègue de la DREAL en à peine un an.

La situation dans les services ne pourra s'améliorer durablement que si les personnels se mobilisent pour l'amélioration de leurs conditions de travail

La CGT appelle donc les agents à reprendre leur destin en main, non seulement en votant aux élections professionnelles de décembre 2026, mais surtout en participant massivement aux mobilisations en cours, car c'est par elles que nous pouvons espérer obtenir des moyens à hauteur des besoins du service public en général et dans le domaine de l'écologie en particulier.

o-o-o-o